

Raison sociale :

Nom commercial de la structure (si différente de la raison sociale) :

Adresse de facturation :

N° de Siret :

Statut juridique : Particulier / Commerçant / Artisan / Agriculteur / Auto entrepreneur / Associations / Société / Collectivité territoriale

Adresse email :

Veuillez entourer votre/vos situation(s) et inscrire le montant total dans le tableau.

Type de partenariat (selon l'activité principale)		Tarifs TTC (TVA 20% incluse)		
Catégories	Sous-catégories	Territoire CCRV	Réception hors délai ⁽¹⁾	Première adhésion
Hébergements	Moins de 10 lits	80€	88€	56€
	11 à 49 lits	120€	132€	84€
	50 à 149 lits	150€	165€	105€
	A partir de 150 lits	200€	220€	140€
J'ai un restaurant ou une activité sportive / culturelle en plus de mon hébergement		+ 70€	+ 77€	+ 54€
Artisans d'art - Commerces Producteurs fermiers -	1 personne	60€	66€	42€
	2 personnes et plus	120€	132€	84€
Je possède un restaurant en plus de mon activité		+ 70€	+ 77€	+ 54€
Prestataires d'activités sportives ou culturelles	1 personne	80€	88€	56€
	2 personnes et plus	120€	132€	84€
Sites touristiques	Moins de 5000 entrées	100€	110€	70€
	Entre 5001 et 19 999 entrées	200€	220€	140€
	A partir de 20 000 entrées	300€	330€	210€
J'ai un restaurant en plus de mon site touristique		+ 70€	+ 77€	+ 54€
Restaurants	De 1 à 20 couverts	80€	88€	56€
	A partir de 21 couverts	110€	121€	77€
J'ai une activité sportive / culturelle en plus de mon restaurant		+ 70€	+ 77€	+ 54€
TOTAL TTC				

(1) Transmission du bulletin d'adhésion complet entre le 24/10/2022 et 20/11/2022. NB : les partenaires prenant leur adhésion après le 21/11/2022 sont soumis au tarif normal mais n'apparaîtront dans aucune des éditions papiers de l'Office de Tourisme, seulement sur le site internet.

En devenant partenaire de l'Office de Tourisme Vercors-Drôme je m'engage à :

- Être à jour avec la législation en vigueur dans le cadre de son activité (Diplôme d'état, N°SIRET, RCPRO, déclaration en mairie pour les meublés et chambres d'hôtes, licence IV...)
- Déclarer et reverser la taxe de séjours pour toutes les nuitées de ma clientèle pour les hébergeurs
- Être à jour du RGPD avec l'Office de Tourisme

Fait le	
A	
Signature	

Le règlement se fera uniquement à réception du titre exécutoire par virement bancaire de préférence.

Merci de retourner votre bulletin de partenariat avant le 23 OCTOBRE 2022

infovercors-drome.com - 1 place Piètri 26420 La Chapelle en Vercors

L'Office de tourisme se réserve entièrement le droit de déterminer les conditions d'accès à ses différentes actions. Par ailleurs, en cas de non-respect de la réglementation, l'Office de tourisme pourra mettre un terme au partenariat.